

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3
Bid Fax: (613) 545-8067

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3

Title - Sujet Exercice Media Cell Services	
Solicitation No. - N° de l'invitation W3915-13KE01/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client W3915-13-KE01	Date 2012-09-06
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$KIN-655-5910	
File No. - N° de dossier KIN-2-38075 (655)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-09-12	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Semple, Patrick	Buyer Id - Id de l'acheteur kin655
Telephone No. - N° de téléphone (613) 530-3117 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 545-8067
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification n° 002 à la demande de soumissions est soulevée de manière à répondre à une question d'une soumissionnaire, comme suit:

Question :

À mon avis, il n'est pas obligatoire de posséder toutes les compétences spécialisées exigées pour répondre à l'exigence relative à la livraison dans les meilleurs délais d'un produit médiatique en différents formats (médias imprimés, vidéo, etc.); le candidat doit plutôt posséder les expériences de travail très particulières qui sont exigées, tel que cela est mentionné à l'Annexe B de la DP. Je demande que des précisions soient apportées au point suivant : peut-on tenir compte du fait que le candidat possède une expérience professionnelle pertinente dans un domaine de production connexe (cinéma, vidéo et/ou médias imprimés) s'il possède des antécédents attestés :

- a. Critère technique obligatoire 1 (CTO1) – expérience pertinente de la production dans le domaine du cinéma, de la vidéo ou des médias imprimés
- b. CTO2 – expérience pertinente de la production dans le domaine du cinéma, de la vidéo ou des médias imprimés
- c. CTO4 – en lieu et place de la connaissance de la langue française, est-ce qu'un traducteur serait-il admissible et, dans le cas contraire, de quelle façon le « niveau élevé de maîtrise » doit-il être mesuré
- d. CTO5 – est-ce que d'autres qualifications sont acceptables : expérience des entrevues vidéo, de la production, des jeux de rôle et/ou expérience comme acteur/comédien

Réponse :

Compte tenu des tâches décrites dans l'énoncé de travail et de l'objectif visant à soumettre les militaires et leurs chefs à une expérience réaliste des médias sur l'espace de combat simulé, le MDN précise qu'une expérience professionnelle pertinente dans un domaine de production connexe (cinéma, vidéo et/ou médias imprimés) alors que le candidat possède des antécédents attestés et que d'autres qualifications, telles que l'expérience des entrevues vidéo, de la production, des jeux de rôle et/ou expérience comme acteur ou comédien, tel que suggéré ci-dessus, ne peuvent être prises en considération.

Les critères CTO1, CTO2, CTO4 et CTO5, tels que décrits dans l'Annexe B de la DP, constituent les critères minimaux nécessaires pour permettre à la Cellule des opérations médiatiques associées à l'exercice d'insuffler le niveau de réalisme exigé lors de la tenue d'un exercice militaire.

En référence au CTO4, un traducteur ne peut être considéré. En ce qui a trait au « niveau élevé de maîtrise », veuillez consulter l'Annexe A, Énoncé de travail, 3.2 Contraintes, Section 3.2.2.